

Analyse critique des médias (+ tests d'actualité)

Titulaire

Florence LE CAM (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

COMM-B115

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'objectif de ce cours est de favoriser l'initiation des étudiants au milieu journalistique, au monde de l'information et des pratiques éditoriales (audiovisuelles, imprimées et en ligne).

Conçu comme un cours ex-cathedra, il repose sur une présentation théorique et pratique (à partir d'études de cas analysées, avec les étudiants, en cours) des enjeux du journalisme contemporain au prisme de son évolution, de ces dernières décennies.

L'étudiant devra être capable à la fin du cours de décrypter les processus de construction d'une information, les contraintes qui pèsent sur la pratique journalistique et d'analyser les pratiques des professionnels de l'information, afin de mieux se situer dans le monde communicationnel contemporain, de comprendre les logiques de production de l'information qui l'entourent et de pouvoir analyser les enjeux de sa consommation médiatique.

Pré-requis et co-requis

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

COMM-B315 | Socio-économie des industries culturelles et médiatiques | 5 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Références, bibliographie et lectures recommandées

Antoine, Frédéric et Heinderyckx, François, (2001), *Etat des lieux des médias d'information en Belgique francophone*, Bruxelles, Parlement de Communauté française de Belgique, 191p.

Association des journalistes professionnels, (2008), *Etre journaliste*, 4^{ème} édition, AJP, 53p.

Association des journalistes professionnels, (2006), *Le Livre noir des journalistes indépendants*, AJP, 104p.

Carpentier, Nico, et Heinderyckx, François, (2009). *The Belgian Journalism Education Landscape*. In G. Terzis (Ed.), *European Journalism Education* (pp. 93-108). Bristol, UK ; Chicago: Intellect.

Charon, Jean-Marie, (2008), « Le traitement médiatique de l'affaire d'Outreau », *Revue internationale interdisciplinaire*, n55, pp. 221-239.

Colson, Vinciane, Juliette De Maeyer, Florence Le Cam, (2013), *Du pigeon voyageur à Twitter. Histoires matérielles du journalisme*, Bruxelles, Editions du CAL, Coll. Liberté j'écris ton nom, 90p.

Degand, Amandine, et Benoît Grevisse, (2012), *Journalisme en ligne. Pratiques et recherche*, Bruxelles, Ed. De Boeck, 384p.

Derèze, Gérard, (1993) ; « Le petit monde des journalistes sportifs de télévision. Représentations de rôles en Belgique francophone », *Réseaux*, vol.11, n57, pp.49-64.

Gerday, Pierre, (1998), « Liberté de presse et secret judiciaire : pour une régulation partagée », *Recherches en communication*, n9.

Grevisse, Benoît, (2003), « Journalistes belges : le cumul des fragilités », *Hermès*, n35, pp.175-184.

La suite sur l'UV....

Autres renseignements

Contact(s)

Florence Le Cam

flecam@ulb.ac.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Deux parcours :1) Pour les étudiants d'une autre filière que le bachelier en information et en erasmus : la note finale de l'UE est constituée de la note obtenue à l'examen final qui comprendra des questions ouvertes à réponses courtes, ainsi qu'une question à développement plus long portant sur les études de cas, les textes obligatoires à lire pendant le cours et sur le contenu du cours lui-même. Une séance de cours est destinée à préparer les étudiants(tes) à l'examen et à revoir la matière vue dans le cours pendant la session.2) Pour les étudiants du bachelier en information et communication : la note finale de l'UE est constituée de : # Une première partie (20% de la note finale) porte sur les tests d'actualités (voir modalités précises sur l'UV)# Une seconde partie (80% de la note finale) porte sur le cours d'Analyse critique des médias. L'évaluation centrale repose sur l'examen final qui comprendra des questions ouvertes à réponses courtes, ainsi qu'une question à développement plus long portant sur les

études de cas, les textes obligatoires à lire pendant le cours et sur le contenu du cours lui-même. Une séance de cours est destinée à préparer les étudiants(tes) à l'examen et à revoir la matière vue dans le cours pendant la session. Par ailleurs, pour les étudiant.e.s suivant le processus d'Objectif R, ces activités compteront pour 1,5 point sur 20 (de l'examen). Le seuil de réussite de 10/20 des deux parties (note de l'examen et note des tests d'actualité) doit être atteint. Si le seuil de réussite d'une des deux parties n'est pas atteint, la note la plus basse obtenue pour l'une des deux parties sera la note définitive de l'UE. Seule la partie pour laquelle le seuil de réussite n'aura pas été atteint en première session devra être représentée en seconde session. En cas de note inférieure à 10/20 en seconde session, le cours est considéré en échec et une note supérieure ou égale à 10/20 obtenue pour l'autre partie ne sera pas reportée à l'année académique suivante.6. Seconde

session :L'étudiant(e) qui échouerait à l'examen du cours devra le repasser. La note sera toujours constituée de la même façon qu'en première session.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Lettres, Traduction et Communication

BA-COMM | Bachelier en information et communication | bloc 1

